

L'ÉCLAIR

MAGAZINE

SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

N°211 / MAI 2026

DES CULTURES, UNE HISTOIRE DE FEMMES ET D'HOMMES

P.22-23



AGGLOMÉRATION | UN NOUVEAU PRÉSIDENT
CONSEIL MUNICIPAL | LE BUDGET ADOPTÉ





20 chorales

Plus de 500 choristes !

20ème
FESTIVAL DE
CHORALES
DES YVELINES



7 JUIN 2026

SAINT ARNOULT EN YVELINES

11H-19H30

Église Saint Nicolas

Salle le Cratère

Entrée libre



SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE	P. 4
INTERCOMMUNAUTÉ	
> Un nouveau président pour Rambouillet Territoires	P. 5
SCOLAIRE	
> Fin de mandat pour le Conseil Municipal des Jeunes	P. 6
CONSEILS MUNICIPAUX	
> Comptes rendus des 31 mars et 14 avril.....	P. 7-8-9
ENVIRONNEMENT	
> Action contre la renouée du Japon	P. 10-11
EN BREF	
> Les Tickets Jeunes disponibles à la mairie.....	P. 12
> Intergénération : YES + recrute des étudiants.....	P. 12
> 20 ^e festival de chorales des Yvelines	P. 12
> Jayna Bilba, nouvelle directrice périscolaire	P. 13
> Auteurs locaux : un salon pour vos futurs lecteurs	P. 13
PATRIMOINE	
> L'Orangerie	P. 14
ACTEURS LOCAUX	
> Salon du livre : Le Paris de Bendel	P. 15
> Appli "Suricate" : signalez les incidents en pleine nature.....	P. 15
SPORT	
> Les judokas Québécois étaient de retour.....	P. 16
ENVIRONNEMENT	
> Herbe de la Pampa : une plante invasive interdite	P. 17
JEUNESSE	
> Ma planète, ma vie : je les respecte.....	P. 18-19
MÉDIATHÈQUE	
> Challenge 2026 : 30 défis pour élargir vos horizons.....	P. 21
PORTRAIT	
> Mathilde et Pierre-Antoine façonnent nos paysages.....	P. 22-23
EN BREF	
> Formation des futurs animateurs.....	P. 24
LA MAIRIE RÉPOND	P. 26
TRAVAUX	P. 27
AGENDA	P. 28-29-30
NUMÉROS UTILES, ÉTAT CIVIL	P. 31



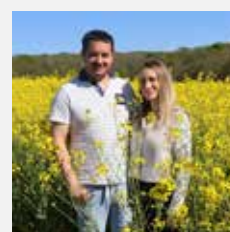
P. 10-11



P. 14



P. 18-19



P. 22-23

LE CHIFFRE DU MOIS

18 322 975,65 €

MONTANT DU BUDGET DE LA COMMUNE POUR 2026 VOTÉ LE 14 AVRIL



C'est le montant du budget primitif 2026 de la commune, en hausse maîtrisée de +0,51 % par rapport à 2025. Il traduit un engagement fort en faveur de la qualité du service public, avec une section de fonctionnement en progression, tout en maintenant une dynamique d'investissement soutenue. Centre-ville, maison médicale, éclairage public ou encore équipements communaux : autant de projets structurants financés grâce à un équilibre entre autofinancement, subventions et emprunt raisonné.

ÉDITO

MADAME JOËLLE JÉGAT, MAIRE



Les dernières semaines ont été marquées par deux temps forts pour la vie locale, illustrant à la fois la dynamique de notre territoire et les orientations que nous souhaitons porter pour l'avenir.

À l'échelle intercommunale tout d'abord, l'agglomération Rambouillet Territoires a élu un nouveau président, Geoffroy Bax de Keating, maire du Perray-en-Yvelines. Ce changement de gouvernance ouvre une nouvelle étape pour notre bassin de vie. L'intercommunalité joue un rôle essentiel dans de nombreux domaines du quotidien : développement économique, aménagement, mobilités ou encore transition écologique. La commune y prendra toute sa part, avec un esprit de dialogue et de coopération, afin de défendre au mieux les intérêts des Arnol-

phiens et de contribuer à un développement équilibré du territoire. Élu vice-président de RT78, notre 1^{er} adjoint Arnaud Baguenier s'est vu attribuer par le nouveau président, la délégation de l'aménagement de notre territoire composé de 36 communes.

Sur le plan communal, le Conseil municipal a adopté le 14 avril le budget 2026. Ce document structurant traduit concrètement nos priorités. Dans un contexte économique toujours exigeant, nous avons fait le choix d'un budget à la fois responsable et ambitieux.

Responsable, car il repose sur une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, permettant de préserver les équilibres financiers tout en maintenant la qualité des services publics. Ambitieux, car il confirme notre volonté d'investir pour l'avenir, avec des projets structurants au service du cadre de vie : redynamisation du centre-ville, poursuite des équipements publics, entretien du patrimoine communal et amélioration des infrastructures.

Ce budget illustre une ligne claire : préparer l'avenir sans compromettre l'équilibre présent. Il témoigne également de notre capacité à mobiliser des parte-

naires institutionnels, dont le soutien est déterminant pour concrétiser nos projets.

Dans un environnement en constante évolution, notre engagement reste le même : agir avec pragmatisme, cohérence et détermination pour accompagner le développement de la commune et répondre aux attentes des habitants.

C'est collectivement, à l'échelle communale comme intercommunale, que nous continuerons à construire l'avenir de notre territoire.

Pour plus de détails sur ces deux sujets, je vous invite à parcourir ce numéro de L'Éclair, qui inaugure par ailleurs une nouvelle maquette, repensée par nos agents du service communication pour en améliorer la lisibilité et le confort de lecture.

“

Défendre au mieux les intérêts des Arnolphiens.

”

Madame le Maire et ses adjoints reçoivent à la mairie sur rendez-vous.

> > > > > > > > > >

Directrice de la publication : Joëlle Jégat

Rédacteur en chef : Stéphane Desclouds

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Ont contribué à ce numéro : Annick Lachaux Lucien-Brun, Clémence Chicheportiche, Guillaume Levaufre

Crédits photos : Freepik - Adobe Stock - OpenAI

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@sqy78.fr - www.saintarnoultenyvelines.fr

Impression : Chevillon-imprimeur. Dépôt légal : Mai 2026. Numéro ISSN 3002-0468.



Le nouveau président a rappelé son attachement au territoire, et son ambition de gérer avec enthousiasme et envie d'efficacité sa fonction de président de l'agglomération.

NOUVEAU PRÉSIDENT GEOFFROY BAX DE KEATING À LA TÊTE DE RAMBOUILLET TERRITOIRES

> > > > >

À l'occasion des élections municipales des 15 et 22 mars, les électeurs des 36 communes de l'agglomération de Rambouillet Territoires ont, en même temps qu'ils élisaient leur conseil municipal, désigné leurs représentants au conseil communautaire. Réunie le 8 avril à l'hippodrome de Rambouillet, cette nouvelle assemblée composée de 66 conseillers communautaires a élu Geoffroy Bax de Keating à sa présidence.

Rien ne laissait présager une alternance à la tête de Rambouillet Territoires à l'issue du mandat de six ans de Thomas Gurlan, président sortant, adjoint au maire de Rambouillet et vice-président du Conseil régional, particulièrement engagé sur les questions de développement économique du territoire.

C'est pourtant ce qui s'est produit avec la candidature de Geoffroy Bax de Keating. Âgé de 31 ans, le maire du Perray-en-Yvelines, réélu dès le premier tour le 15 mars avec plus de 82 % des suffrages malgré la présence de deux listes concurrentes, a remporté l'élection à la présidence.

Il a été élu avec 40 voix, contre 25

pour Thomas Gurlan, et un bulletin blanc.

UN BUDGET 2026 REPORTÉ

À peine élu, Geoffroy Bax de Keating a soumis au vote de l'assemblée sa liste de 14 vice-présidents (voir ci-contre).

Alors que le budget 2026 de l'agglomération devait être voté au plus tard le 30 avril, celui-ci ayant été préparé sous la précédente mandature, le nouveau président a sollicité et obtenu un délai supplémentaire auprès de la préfecture.

Un bureau communautaire, réunissant les maires, le président et les vice-présidents, s'est tenu le 15 avril à la salle Patenôte. Un conseil communautaire a ensuite été pro-

“

Je propose de raisonner en fonction de vos communes et de vos priorités.

”

grammé le 23 avril afin de débattre du budget, dont le vote est finalement prévu le 11 mai 2026.

LES VICE-PRÉSIDENTS

1. Véronique Matillon, Rambouillet
2. Anne Cabrit, Orsonville
3. Ismaël Nehlil, Les Essarts-le-Roi
4. Claire Cheret, Cernay-la-ville
5. Xavier Caris, Bullion
6. Thierry Convert, Poigny-la-Forêt
7. Jacky Drappier, Saint-Martin-de-Bréthencourt
8. Arnaud Baguenier, Saint-Arnoult-en-Yvelines
9. Gaëlle Lame, Ablis,
10. Evelyne Marchal, Hermeray
11. Laurence Joyeux, Raizeux
12. Fabien Daurat, Clairefontaine
13. Stéphanie Petit, Gazeran
14. Jacques Lentz, Orphin



À l'issue de leur mandat, les jeunes élus ont été félicités par leurs aînés, quant à eux fraîchement élus.

ENGAGEMENT CITOYEN

FIN DE MANDAT POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

> > > > >

Vendredi 10 avril, la salle des mariages de l'hôtel de ville a accueilli la cérémonie de fin de mandat du conseil municipal des jeunes (CMJ). Un moment à la fois solennel et convivial, en présence des jeunes élus, de leurs familles, des encadrants et des élus de la commune.

Élus à l'issue de la rentrée scolaire 2023 au sein des écoles élémentaires Camescasse et Guhermont et du collège, Rose, Cyprien, Juliana, Wassim, Sacha, Juliette, Joséphine, Camille, Élis, Rachel, Rose et Noélie ont mené, pendant près de deux ans, un engagement citoyen actif au service de la vie locale.

Au cours de leur mandat, les jeunes conseillers ont participé à de nombreuses actions, à la fois pédagogiques et concrètes. Ils ont ainsi découvert les institutions de la République à travers des visites de l'Assemblée nationale et du Sénat, et pris part à des moments forts de mémoire, comme le ravivage de la

flamme du Soldat inconnu.

Très investis dans la vie de la commune, ils ont également contribué aux cérémonies patriotiques et à différents événements municipaux. Leur engagement s'est aussi traduit par la mise en œuvre de projets variés : marquage d'avaloirs pour sensibiliser à la protection de l'environnement, création d'une « cool zone » dans chaque préau, organisation d'un spectacle de magie ou encore d'une rencontre sportive entre les deux écoles. Ils ont également créé le logo du futur drapeau du CMJ.

Lors de cette réception, Mme le Maire a salué l'implication des jeunes élus et leur sens des respon-

“

Vous êtes la preuve que la jeunesse a des idées, de l'énergie, et une réelle envie de contribuer à la vie de la commune.

”

sabilités, rappelant que « vous êtes déjà des citoyens à part entière, et vous êtes, sans aucun doute, les acteurs de demain ».

Cette cérémonie a également été l'occasion de remercier l'ensemble des personnes ayant accompagné les jeunes conseillers tout au long de leur mandat : équipes encadrantes, élus référents et parents.

Le mandat du Conseil municipal des jeunes s'achève ainsi sur un bilan riche d'expériences et d'initiatives. Une nouvelle équipe sera élue à l'issue de la rentrée scolaire de septembre 2026, poursuivant cette dynamique d'engagement citoyen au sein de la commune.

MARDI 31 MARS ET MARDI 14 AVRIL 2026

COMPTES RENDUS DE SÉANCES



En fonction depuis le 20 mars 2026, les nouveaux élus ont déjà mené deux conseils municipaux, les 31 mars et 14 avril, notamment pour établir le budget 2026, qui devait réglementairement être voté pour le 30 avril 2026 au plus tard, mais aussi pour désigner les membres siégeant au sein des différentes organisations dans lesquelles siègent les élus arnolphiens. Retour sur ces deux premières assemblées.

Mardi 31 mars 20h au Colombier

1. Le cinéma Le Cratère est régi par un conseil d'administration composé de 4 personnes, 3 proposées par Mme le Maire au sein du conseil municipal et soumis à l'approbation de l'ensemble des élus et une personne extérieure désignée par Mme le Maire. Ont été désignés et élus : Clémence Chicheportiche, Gabriel Legrand et Adrien Teixeira.

2. le Syndicat d'Énergie des Yvelines est un syndicat mixte permettant la fourniture de gaz et d'électricité aux communes adhérentes. Saint-Arnoult-en-Yvelines est membre du SEY. Elle y est représentée par Stéphane Desclouds, membre titulaire et Arnaud Baguenier, membre suppléant.

3. Entité à part entière de la commune, le cinéma Le Cratère dispose d'un règlement budgétaire financier pour la mandature 2026-2032. Il vise à clarifier et à rationaliser l'organisation financière et la présentation des comptes locaux. Il a été adopté par l'ensemble des élus.

4. Le compte financier unique pour l'année 2025 de la commune laisse apparaître un solde positif de 1 871 973,25 €. Détails :

Recettes de fonctionnement : 9 268 265,25 €

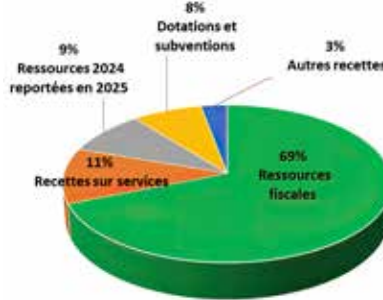
■ Le domaine fiscal représente la majorité des recettes de fonctionnement, soit 69%. Les recettes fiscales représentent 6 388 K€, dont 5 319 K€ d'Impôts directs locaux (dont la taxe foncière principalement) et 1 069 K€ d'attribution de compensation.

■ Le domaine des services constitue 11 % des recettes de fonctionnement.

Il s'agit de 1 049 K€ de produits issus de la restauration scolaire, le périscolaire, la garderie, le centre de loisirs, les concessions de cimetière, les occupations du domaine public, les loyers et diverses recettes de service public.

■ La ressource propre représente 9%, soit 836 K€ de résultat de l'année 2024 reporté en 2025.

COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2025
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Dépenses de fonctionnement : 7 253 201,60 €

■ Les frais de personnel représentent 52 % des dépenses de fonctionnement.

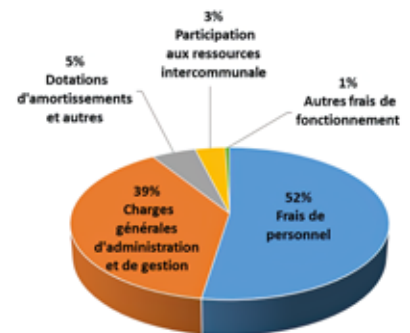
Il s'agit de 3 805 K€ de masse salariale pour 91 agents en 2025, contre 94 en 2024.

Le nombre de postes en ETP Equivalent Temps Plein est de 79,60 contre 84,87 en 2024.

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité d'une gestion de personnel dynamique et bienveillante. Un travail sur la gestion plus efficiente du service entretien a permis d'infléchir cette hausse inéluctable à service constant.

■ Les charges générales constituent 39 % des frais de fonctionnement. Il s'agit de charges obligatoires d'administration, d'entretien et de maintenance, ainsi que les charges dédiées au service public (scolaire, jeunesse, animation, urbanisme, état civil, etc.).

COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2025
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



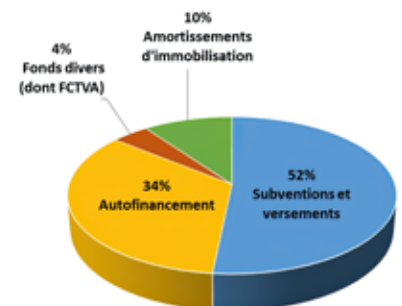
Recettes d'investissement : 3 689 924,25 €

■ Les partenariats, les subventions et les versements représentent 52% des recettes d'investissement.

Il s'agit notamment de 735 K€ de PUP Stourm pour la construction du CTM, 750 K€ du Département pour la construction de la Maison médicale et 129 K€ de la Région pour la revitalisation du centre-ville.

■ L'autofinancement représente une part importante de ressource, soit un tiers avec 34% des recettes d'investissement en 2025.

COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2025
RECETTES D'INVESTISSEMENT



Le résultat de fonctionnement 2024 avait permis de dégager de 1 262 K€ pour supporter l'investissement 2025, d'où l'importance de la section de fonctionnement comme ressource interne de financement.

Dépenses d'investissement :

3 423 546,03 €

Domaines d'investissement 2025	Montant
Voirie et voie publique	466 047,69
Construction vestiaires de football	433 643,20
Centre-ville	342 496,49
Mairie (parvis, abords et parking)	265 022,51
Maison médicale	259 939,06
Ecoles	139 148,72
Centre Technique Municipal	132 910,13
Autres bâtiments communaux	257 542,46
Eclairage public	219 089,63
Espaces verts	115 018,78
Remboursements d'emprunts	219 981,13
Informatique et numérique	63 092,89
Résultat d'investissement 2024 reporté	396 738,85
Divers domaines	112 874,49
Total Investissement 2025	3 423 546,03

Le bilan pour l'année 2025

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	9 258 265,56	3 699 924,25
Dépenses	7 253 201,80	3 423 546,03
Résultat initial	2 015 063,98	296 378,22
Reste à Réaliser net	0,00	-409 468,93
Résultat de clôture	2 015 063,98	-143 090,71
Excédent reporté en 2025		1 871 973,25

5. Ce résultat positif de 1,8 million d'euros a été reporté à la section de fonctionnement du budget 2026.

6. Le débat d'orientation budgétaire 2026 de la commune démontre une situation financière maîtrisée et révèle des projets structurants

Une situation financière saine de la commune en 2025

L'année 2025 se distingue par une bonne gestion financière :

- Un excédent de fonctionnement solide, permettant de dégager une capacité d'autofinancement importante.
- Des dépenses maîtrisées, notamment en matière de personnel et de fonctionnement courant.
- Une dette en nette diminution depuis plusieurs années, avec un niveau bien inférieur à la moyenne nationale.

La commune a également poursuivi ses efforts en matière de sobriété énergétique, avec une baisse des consommations d'électricité, de gaz et d'eau.

Des recettes dynamiques et une fiscalité stable

Les recettes de fonctionnement ont été légèrement supérieures aux prévisions.

Pour 2026, la municipalité fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition, malgré une faible revalorisation des bases fiscales.

Des investissements importants au service des habitants

L'année 2025 a été marquée par de nombreuses réalisations :

- Travaux sur les écoles et bâtiments communaux
- Aménagements de voirie et d'espaces publics
- Construction de vestiaires sportifs
- Lancement de la maison médicale

En 2026, plusieurs projets structurants se poursuivent ou démarrent :

- Construction de la maison médicale
- Revitalisation du centre-ville
- Création d'un nouveau centre technique municipal
- Travaux de voirie et entretien du patrimoine communal
- Modernisation de l'éclairage public et renforcement de la sécurité

Des orientations budgétaires prudentes pour 2026

Le budget 2026 prévoit :

- Une légère hausse globale des dépenses (+0,51 %)
- Une augmentation de l'autofinancement pour soutenir les investissements
- Un recours possible à l'emprunt, dans des conditions maîtrisées

La commune s'appuie sur une épargne solide et un endettement modéré pour poursuivre ses projets tout en garantissant l'équilibre financier.

Maintien d'un service public de qualité

La commune poursuit ses actions en faveur des habitants :

- Organisation d'événements culturels et associatifs
- Actions pour la jeunesse et les scolaires
- Entretien et amélioration des équipements publics
- Développement d'initiatives en faveur du cadre de vie et de l'environnement

7. et 8. L'année 2025 n'aura pas été propice à l'activité cinématographique. Le cinéma Le Cra-

tère n'aura pas échappé à cette situation nationale. La structure arnalphienne est subventionnée à hauteur de 140 000 € par la commune. Ses recettes comprennent la billetterie (167 610,33 €), la vente de confiseries (21 821,28 €) et la publicité (5 047,07 €). Soit un total de 194 478,68 €, représentant -28 021,32 € par rapport à la prévision, conséquent à la baisse de fréquentation subie en 2025.

Le cumul des budgets 2025 en fonctionnement et en investissement laisse apparaître une perte de 47 972,04 €, compensée par le report largement positif de l'année 2024 (146 848,74 €), soit un résultat de clôture pour 2025 de 96 684,92 € pour le cinéma communal reporté sur le budget 2026.

9. Pour 2026, le débat d'orientation budgétaire du cinéma laisse entrevoir la nécessité pour le cinéma de diversifier ses activités et ainsi multiplier ses sources de recettes :

- montée en charge des spectacles payants et valorisation de l'offre culturelle
- maximiser le panier moyen par spectateur
- consolider sa communication numérique
- rénovation du hall d'accueil (mise aux normes d'accessibilité, des toilettes et des points de ventes



10. Le conseil a adopté le renouvellement du Comité Social Territorial (CST) à compter du 10 décembre 2026. Le nombre de représentants titulaires du personnel et de l'employeur a été fixé à 4.

11. Après le départ de deux policiers municipaux au titre de la mobilité, il s'avère que ce service rencontre des difficultés pour convaincre des policiers municipaux d'expérience.

En effet, la liste des missions proposées dans notre environnement privilégié peine à convaincre (pas d'armement, missions essentiellement de prévention, verbalisation, traversée des écoles, ...) et n'attire principalement que de jeunes promus qui, d'expérience, mutent rapidement après la fin de leur formation. La commune envisage donc le recrutement de deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), un de façon permanente et l'autre de façon non permanente.



Mardi 14 avril 20h au Colombier

1. Julie Seywert, adjointe à la Petite enfance, enfance-jeunesse et liens intergénérationnels a été désignée représentante de la commune au conseil d'administration du collège Georges Brassens.

2. La commune a confié son action sociale au bénéfice de ses agents au Comité National d'Action Sociale, moyennant 222 € par agent actif et 144 € par agent retraité. Représentent la commune au sein de cette association fondée en 1967, une déléguée élue, Clémence Chicheportiche adjointe aux Ressources humaines, à l'événementiel et à la culture et une déléguée agents, Pamela Barbiez.

3. Inchangées depuis 2023, les taxes locales restent les mêmes en 2026.

- 14,23 % pour la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THRS)

- 30,09 % pour la Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFPB)
- 73,89 % pour la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)

4. Ouvrant droit à une subvention de 20 € pour une pratique sportive et 20 € pour une pratique culturelle, le dispositif Ticket Jeunes destiné aux Arnolphiens jusqu'à l'âge de 21 ans, a été utilisé 740 fois en 2025 auprès d'associations et d'établissements publics de la commune. Le conseil a voté le versement d'un total de 10 240 € de subvention aux 12 associations partenaires du dispositif. Une dépense de moins à supporter pour les familles.

5. Le conseil s'est prononcé en faveur du versement d'un montant total de 106 828 € de subvention de fonctionnement au tissu associatif de la commune.

Retrouvez le montant de la subvention versée à chaque association sur le site de la commune :



6. Au chapitre des finances, les autorisations de programme et des crédits de paiements ont été actualisés et donc approvisionnés de la sorte pour l'année 2026 :

- Eclairage public : 563 451,79 €
- Centre-ville : 1 037 405,51 €
- Maison médicale : 1 412 771,35 €
- Pôle scolaire : 200 000 €
- Centre Municipal Technique (CTM) : 1 811 565,37 €



7. Conformément au débat d'orientation budgétaire du 31 mars 2026, le budget primitif de la commune pour 2026 s'établit ainsi :

Budget de fonctionnement :
10 032 253,85 €

Budget d'investissement :
8 290 721,80 €

8. Pour la construction d'un nouveau centre technique municipal au 15 rue des Corroyés, la commune sollicite l'État au travers le dispositif dénommé « La dotation de soutien à l'investissement local » (DSIL) pour l'obtention d'une subvention de 588 635,13 € correspondant à 25 % du coût HT de l'équipement soit 2 354 540,51 €.

Le reste du financement est ainsi envisagé :

- Autofinancement de la commune : 706 362,15 € (30%)
- Contrat Yvelines : 470 908,10 € (20%)
- Contrat Régional : 588 635,13 € (30%)



9. Conformément au débat d'orientation budgétaire du 31 mars 2026, le budget primitif du cinéma Le Cratère pour 2026 s'établit ainsi :

- Fonctionnement 362 843,17 €,
- Investissement : 189 808,58 €

10. La commune a décidé d'adhérer au groupement de commandes permanent proposé par le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) pour la dématérialisation des procédures.

11. Le conseil a décidé d'inscrire au budget de la commune une enveloppe annuelle dédiée à la formation obligatoire des élus, dont le montant est compris entre 2 % minimum et 20 % maximum du montant total des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux élus.



Aucune solution définitive n'existe pour venir à bout de la renouée du Japon : désherbant, arrachage, pâturage, bâchage, rien n'y fait. Affaiblie, laissera-t-elle la place à d'autres espèces végétales ?

AIRE D'EXPÉRIMENTATION

ACTION CONTRE LA RENOUÉE DU JAPON



La mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines avec le concours de la GEMAPI a élaboré un projet de renaturation concernant le lit mineur de la Rémarde au parc de l'Aleu en 2024. Aujourd'hui, la rivière a retrouvé un cours naturel. Reste néanmoins la présence de la renouée asiatique, espèce envahissante, sur une partie des berges du cours d'eau contre laquelle une solution pour enrayer sa prolifération est en expérimentation.

La renouée du Japon, originaire d'Asie, a été introduite en France au 19^e siècle pour son caractère ornemental. Elle s'adapte facilement à l'environnement européen et se développe très rapidement grâce à sa reproduction asexuée par marcottage ou bouturage. Elle colonise les milieux ouverts et humides et met

en péril la biodiversité locale. Elle fait partie de la liste de la centaine de plantes les plus préoccupantes à l'échelle mondiale.

Pour tenter d'enrayer la prolifération de cette plante à la tige haute, au feuillage large et aux petites fleurs blanches, un protocole combiné de lutte par maillage et semis de graines d'espèces de prairie

“
Etrangler la renouée au travers un grillage, pour en affaiblir le rhizome.
”





humide a été mis en place au parc de l'Aleu par la GEMAPI courant mars, avec l'objectif d'affaiblir la plante exotique.

AUCUNE SOLUTION UNIQUE

La lutte contre la renouée du Japon repose sur une approche adaptée aux caractéristiques locales (type de sol, proximité d'eaux et densité de la plante), avec différentes combinaisons de méthodes pour augmenter les chances de succès :

- Surveillance continue des foyers.
- Fauche répétitive pour épuiser les rhizomes, surtout dans les zones où l'arrachage manuel est difficile.
- Élimination des résultats de fauche.
- Arrachage manuel efficace dans les premiers foyers, mais limité par la fragmentation des rhizomes.
- Décaissement + replantation : possible dans les zones où la terre contaminée peut être remplacée et où la concurrence est assurée par des espèces locales.

Cette dernière solution est difficile à mettre en œuvre et n'est pas efficace à 100%.

UN NOUVEAU PROTOCOLE

Une tentative d'enrayer la prolifération de la renouée été mise en place fin mars 2026 par le gardien-rivière et le technicien du service GEMAPI de Rambouillet Territoires sur une section de 30 m en rive gauche du lit mineur de la Rémarde.



1/ Pose d'un grillage à fines mailles

Le grillage est posé sur le sol recouvrant complètement la zone ciblée.

Les bords et l'ensemble de la structure sont maintenus avec des agrafes plantées dans le sol pour éviter que le grillage ne se déplace.

La taille des mailles est suffisamment petite pour empêcher la renouée du Japon de grossir, et donc de la cisailier au fur et à mesure de sa pousse. Ce treillis va ainsi perturber la croissance de

la plante en limitant l'apport de nutriment, en « l'étranglant ». Les pousses vont ainsi se nécroser aux endroits de contact avec la petite maille du treillis.

La puissance végétative de la renouée lui permet de produire de nouvelles tiges, plus fines et beaucoup moins hautes. Elles sont à leur tour sujettes à la pression engendrée par le grillage. La plante devrait s'épuiser au fil du temps.

2/ Pose d'un treillis en fibre de coco

Afin de rendre au lieu son côté naturel tout en souhaitant concurrencer la plante invasive asiatique, un tapis en fibre de coco et un semis de graines recouvrent le grillage. Ces autres espèces végétales peuvent pousser à travers le maillage. Elles représentent un mélange d'espèces typiques des prairies humides. Certaines devraient prendre place et concurrencer la renouée.

3/ Suivi sur plusieurs années

Pour conclure au succès de cette expérience, il faudra :

- Vérifier régulièrement l'intégrité du grillage (fissures, déformations).
- Poursuivre la surveillance pendant plusieurs années, car la renouée peut rester vivante sous le grillage, jusqu'à ce que ses ressources soient épuisées.
- Surveiller la croissance des espèces concurrentes semées.



ADHÉSION LES TICKETS JEUNES DISPONIBLES À LA MAIRIE



Les Tickets Jeunes pour la saison 2026-2027 sont disponibles dès maintenant à l'accueil de la mairie.

À noter : ils ne seront plus délivrés, comme habituellement, lors du forum des associations début septembre.

Les associations partenaires du dispositif sont : Les Amis de l'Hameçon, l'Association sportive du collège Georges Brassens, le Comité de jumelage avec Freudenberg, le Club des Remparts, Espaces Temps, le Football Club Saint-Arnoult 78, les Ludotiens, Photosphère, le Sarmement arnolprien, la Société historique et l'USSA mais également la médiathèque Les yeux d'Elsa, l'Espace Jeunes, l'accueil de loisirs

et le conservatoire communautaire Gabriel Fauré.

Rappel du dispositif

La ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines met à disposition des familles deux Tickets Jeunes, d'une valeur de 20 € chacun, valables pour chaque enfant jusqu'à ses 21 ans. L'un est dédié à une activité sportive, l'autre à une activité culturelle.

Ce dispositif constitue une aide financière visant à favoriser l'inscription des jeunes auprès des structures locales.

Modalités

Les Tickets Jeunes sont délivrés à la mairie sur présentation :

- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile



LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL YES + RECRUTE DES ÉTUDIANTS



Le Département des Yvelines reconduit le dispositif YES+ avec l'agence interdépartementale AutonomY. Celui-ci propose aux seniors yvelinois des moments d'échange et de lien social en compagnie de jeunes.

Le dispositif vise 3 objectifs

- lutter contre l'isolement des personnes âgées,
- lutter contre la précarité des jeunes
- favoriser les liens intergénérationnels.

Le dispositif permet le recrutement d'étudiants, de jeunes de plus de 16 ans ou en reprise d'études. Ils seront formés afin de réaliser des missions de convivialité rémunérées (visites à domicile, appels téléphoniques, activités collectives) auprès de seniors isolés (à partir de 60 ans) et inscrits sur la plateforme oyesplus.fr.

Ce dispositif est gratuit pour les seniors et accessible toute l'année (géré par YES+ durant 4 mois, puis pris en charge par des associations partenaires pour les 8 mois restants).

Candidatures étudiants et inscriptions personnes âgées : oyesplus.fr

Pour les seniors Allô Autonomie : 0 801 801 100 (appel gratuit)

Pour les jeunes : 01 39 07 78 78 ou par mail yesplus@yvelines.fr

500 CHORISTES 20^E FESTIVAL DE CHORALES DES YVELINES



Le dimanche 7 juin, Saint-Arnoult-en-Yvelines vibrera au rythme des voix à l'occasion de la 20^e édition du Festival de chorales des Yvelines.

Plus de 500 choristes se produiront tout au long de la journée sur deux scènes emblématiques : le Cratère et le chœur de l'église Saint-Nicolas.

Le public, attendu nombreux, pourra découvrir un programme riche et varié mêlant variété française et internationale, jazz, opérette, gospel, opéra ainsi que des chants traditionnels et populaires.

Entrée libre. Infos : festival.chorales.yvelines2026@gmail.com

Pour accompagner ce moment convivial, deux food-trucks assureront la buvette et la restauration à proximité du Colombier.

Les chorales participantes

Méli-Mélodies, Les Quatre Vents, la chorale de l'ADAL, Des chants à Saint-Martin, la chorale Tapage, le Chœur Méridien du Forum des Arts, Saint-Quentin Gospel, la chorale de la Méran-taise, Cantémus, Mer belle à très agitée, Spirit, « Voix Si, Voix La », Unaccompanied Women, Foya, Les Canotiers, Le Chœur d'Elsa, Le Chœur des Rigoles, Elles et notre chorale Voc'Arnolphia.

PÉRISCOLAIRE

RECRUTEMENT JAYNA BILBA, NOUVELLE DIRECTRICE PÉRISCOLAIRE

Jayna Bilba est à l'origine de la chasse aux œufs organisée sur le temps de l'accueil du soir.



Depuis le mois de mars, Jayna Bilba est la nouvelle directrice PÉRISCOLAIRE en charge des activités hors temps scolaire des écoles maternelle Jeu de Paume et élémentaire Camescasse, ainsi que de l'accueil collectif des mineurs, Les Copains d'abord, fonction partagée avec Florent Hugault. La nouvelle directrice gère donc 18 personnels, animateurs et ATSEM, eux-mêmes attachés à l'animation des temps périscolaires à destina-

tion des écoliers, à savoir l'accueil du matin (7h15 à 8h20), la pause méridienne (11h30 à 13h20), l'accueil du soir (16h30 à 18h35), l'aide aux devoirs de 16h30 à 17h30 et 18h ainsi que l'ACM de 7h15 à 18h35 le mercredi ainsi que toute la semaine lors des vacances scolaires. Autant de services municipaux à la disposition des parents qui permettent de conjuguer vie familiale et vie professionnelle. Bienvenue à Jayna.

AUTEURS LOCAUX UN SALON POUR VOS FUTURS LECTEURS !

9^e Salon Livre
Auteurs, éditeurs **PARTICIPEZ** au prochain salon du livre
Le vie est un livre merveilleux...
Partez à la découverte du 9^e Salon du livre de Saint-Arnoult-en-Yvelines
SALLE DES FÊTES - LE COLOMBIER - RUE LOUIS GENÉ - 78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES
15 novembre 2025 10h - 17h30

La commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines organise la 9^e édition de son Salon du livre, le dimanche 15 novembre, de 10h à 17h, à la salle des fêtes Le Colombier.

Ouvert à tous les styles et à tous les univers littéraires, ce rendez-vous a pour ambition de mettre à l'honneur les auteurs locaux et de leur offrir une véritable vitrine auprès du public. Romans, récits, poésie, ouvrages jeunesse, essais... toutes les sensibilités sont les bienvenues.

Les auteurs sélectionnés auront l'opportunité de présenter et de dédicacer leurs ouvrages tout au long de la journée, dans une ambiance conviviale et propice aux échanges avec les lecteurs. La librairie arnolphiennaise L'Oiseau Lyre sera également présente pour accompagner cet événement.

Vous êtes auteur, publié à compte d'éditeur ou en autoédition, et vous souhaitez participer ?

Candidatez dès maintenant en scannant le QR code ci-contre et complétez le formulaire en ligne.



EXAMENS

PIÈCES D'IDENTITÉ

À l'approche des examens de fin de cycle (brevet des collèges et baccalauréat) assurez-vous que vos enfants mineurs disposent d'une pièce d'identité valide (CNI ou passeport). En effet, la prolongation de 5 années n'est pas valable pour les mineurs. La carte nationale d'identité est gratuite, le passeport coûte entre 17 et 42 € selon l'âge.

Le cas échéant prenez rdv sur le site internet de la commune. Contact : 01 30 88 25 25

DÈS 16 ANS

RECENSEMENT

Tout mineur doit dans les 3 mois de son 16^e anniversaire se faire recenser à la mairie de son domicile. Cette démarche permet notamment d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) et est indispensable pour s'inscrire à certains examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis de conduire...).

Se munir d'une pièce d'identité, du livret de famille intégral et d'un justificatif de domicile.



L'orange est longtemps restée un mets rare et précieux. Jusqu'aux années 1950, elle constituait souvent le seul cadeau de Noël pour de nombreux enfants en France.

L'ORANGERIE DES « POMMES D'OR » AUX PORTES DES YVELINES

> > > > >

Ce bâtiment original et emblématique de la rue des Remparts n'est pas qu'une simple « serre médiévale ». Il témoigne du rayonnement de Saint-Arnoult au 18^e siècle. Il répondait à l'engouement des élites pour la difficile culture des agrumes dans nos régions.

Aujourd'hui commune et symbole du soleil de Californie, l'orange sucrée était autrefois un luxe royal. Originaires de Chine, rapportée au 15^e siècle par les navigateurs portugais (d'où son nom de « Portugaise » ou « Pomme de Chine »), elle devient à Versailles sous Louis XIV un symbole de prestige absolu.

Ces « perles dorées » fascinent tant à la Renaissance que nobles et bourgeois imitent la tendance royale pour afficher richesse et raffinement. Cultiver ces fruits avides de chaleur représentait un coût immense. Oranges et ananas valaient une fortune et se montraient plus qu'ils ne se consommaient. On pouvait même les louer comme décoration mondaine pour une soirée !

DOMPTER L'HIVER

Leur culture était alors un défi de jardinier, en plein « Petit Âge Glaciaire » aux hivers féroces. À Saint-Arnoult, l'influente famille de Rohan-Montfort le relève vers 1780 en transformant l'extrémité de la ferme-manoir du Prieuré, acquise de l'Évêché de Paris, en une galerie vitrée.

Le secret ? L'inertie thermique de la pierre meulière locale. Éclairés par de hautes baies néoclassiques orientées plein Sud, les murs massifs captent la chaleur solaire le jour pour la restituer la nuit. Les orangers étaient alors cultivés en caisses de chêne mobiles, exposées comme ornement en été et maintenant hors-gel en intérieur tout l'hiver. Un système de chauffage au sol

“

Posséder une collection d'agrumes devint une mode permettant d'afficher sa richesse.

”

par des fumées, hérité des Romains, pouvait compléter ce dispositif.

REFUGE CHALEUREUX

Saisie comme bien national à la Révolution, l'Orangerie reste un temps une simple remise, avant d'être valorisée pour accueillir le syndicat d'initiative puis l'Office de tourisme, de 1998 à 2023. Idéalement située au carrefour de voies mythiques (Voie Paris-Chartres, Véloscénie, GR 655 vers Saint-Jacques, GR1 autour de l'IDF...), elle entame une nouvelle métamorphose.

Sous l'impulsion de Rambouillet Territoires, elle est devenue le mois dernier la Maison de la Randonnée. Marcheurs, cyclistes et cavaliers de passage peuvent désormais y faire escale pour refaire le plein d'informations et de vitamines.

SALON DU LIVRE LE PARIS DE BENDEL



André Bendel (1915 - 1996) était ingénieur aux Ponts et Chaussées. Après la Seconde Guerre mondiale, il développe en parallèle une activité de dessinateur et caricaturiste, collaborant à des titres emblématiques tels que *Le Hérisson*, *Marius* ou encore *l'Ardennais* ainsi que pour des journaux étrangers. Ces journaux s'inscrivent dans une presse populaire d'après-guerre, mêlant satire, faits divers et regard sur la société.

Pour *Le Hérisson*, il partage notamment une page hebdomadaire avec deux autres dessinateurs, Chen et Lionel. Son trait s'exprime à travers des caricatures d'hommes politiques, de vedettes ou de sportifs, sans oublier des autoportraits pleins d'humour. Un talent qu'il déploie également sur scène, dans les cabarets des bords de Marne.

En parallèle, André Bendel se consacre à la peinture, cherchant à fixer sur la toile un Paris en pleine transformation, afin d'en préserver la mémoire. Il fait ainsi partie de ces nombreux illustrateurs actifs dans la presse de l'après-guerre, dont le travail, bien que riche, est resté relativement discret face aux grandes figures de la caricature.

C'est pour rendre hommage à son père et faire redécouvrir son œuvre que sa fille, Martine Corpace, née Bendel, a réuni une sélection de dessins et de peintures dans un ouvrage intitulé *Le Paris de Bendel*. L'artiste y révèle également son goût pour l'écriture : illustrations et peintures y sont accompagnées d'extraits de ses textes, poèmes et réflexions.

Un ouvrage original, à la fois artistique et sensible, qui propose un témoignage précieux d'un Paris pas si lointain, en partie disparu, mais toujours vivant à travers le regard de l'artiste.

Martine Corpace présentera cet ouvrage lors du Salon du livre de Saint-Arnoult-en-Yvelines, le dimanche 15 novembre, au Colombier.

SURICATE SIGNALEZ LES INCIDENTS EN PLEINE NATURE



Vous pratiquez un sport nature, la randonnée, le vélo ou toute autre activité de plein air ? L'application Suricate permet de signaler facilement les anomalies rencontrées sur les chemins et espaces naturels.

Gratuite et officielle car initiée et soutenue par le ministère chargé des Sports, Suricate est déployée sur l'ensemble du territoire national. Elle repose sur un principe simple : chacun peut devenir une « sentinelle » en signalant un problème (arbre tombé, balisage défectueux, obstacle, pollution, dépôt sauvage...) directement depuis son smartphone.

Les informations transmises sont centralisées au niveau national, puis analysées avant d'être redirigées vers un réseau de référents bénévoles présents dans chaque département. Ces derniers ont pour mission de relayer les signalements vers les structures compétentes : commune, intercommunalité, département ou encore Office national des forêts voire une fédération sportive.

Ce fonctionnement permet une prise en charge rapide et adaptée des incidents, tout en facilitant la circulation de l'information entre usagers et gestionnaires.

Accessible partout en France, Suricate constitue un outil utile pour contribuer collectivement à la sécurité des pratiques et à la préservation des espaces naturels. Au besoin, les référents s'assurent sur le terrain de la levée de l'anomalie.

Accueillis au sein de familles arnolphiennes, les jeunes Québécois ont également vécu une immersion complète dans la vie locale, favorisant les échanges culturels et humains.



ÉCHANGE LES JUDOKAS QUÉBÉCOIS ÉTAIENT DE RETOUR

> > > > >

Depuis plusieurs années, la section judo de l'USSA fait vivre bien plus qu'une pratique sportive : une véritable ouverture sur le monde, renforcée depuis 2015, lorsqu'un de ses adhérents est parti étudier au Québec.

Durant son séjour, cet étudiant poursuit son entraînement au sein du club de Baie-Comeau, la seconde plus grande ville de la Côte-Nord, sur les rives du Saint-Laurent. De cette expérience humaine et sportive naît un lien durable entre les deux clubs, de part et d'autre de l'Atlantique.

Ainsi, en 2019, le club arnolphien reçoit la visite de dix jeunes judokas québécois. Une première rencontre marquante, placée sous le signe du partage et de la découverte. En 2023, ce sont à leur tour 18 jeunes Arnolphiens qui s'envolent pour le Québec, renforçant encore les liens entre les deux structures.

UN RETOUR ATTENDU EN 2026

Du 18 au 27 avril dernier, les judokas de Baie-Comeau étaient de retour à Saint-Arnoult-en-Yvelines pour un nouveau temps fort de cet échange.

À leur arrivée, ils ont été accueillis en mairie par Madame le Maire, Joëlle Jégat, et l'adjoint au maire Stéphane Desclouds. Ce moment convivial leur a permis de découvrir la commune à travers un diaporama de présentation, offrant un premier aperçu de leur lieu de séjour.

SPORT, RENCONTRES ET DÉCOUVERTES

Durant leur séjour, les jeunes judokas ont eu l'occasion de « mouiller le kimono » à plusieurs reprises, en partageant des entraînements avec le club local, mais aussi avec des clubs voisins, notamment ceux de Rambouillet et de Châtillon. Autant d'occasions de confronter les pratiques, de progresser ensemble et de tisser des liens forts autour des valeurs du judo.

Le programme ne s'est pas limité au tatami : les visiteurs ont pu découvrir quelques sites emblé-

“
Au-delà de l'échange sportif, il s'agit d'un véritable instant de partage et d'ouverture sur le monde
”

matiques de notre territoire. Au programme notamment, plusieurs excursions à Paris, avec la visite de ses monuments incontournables, dont l'Assemblée nationale, mais aussi des escapades à Chartres et sa célèbre cathédrale, ainsi qu'à Rambouillet et la Bergerie nationale.

Ces rencontres, rendues possibles grâce à l'engagement des encadrants, des familles et des bénévoles des deux côtés de l'océan, participent à faire du sport un formidable vecteur de partage, de découverte et d'amitié durable.

Sur le tatami comme dans la vie, cet échange franco-québécois illustre parfaitement les valeurs du judo : respect, amitié et dépassement de soi... Une belle démonstration conclue, sans contestation possible, par un ippon collectif.



L'herbe de la pampa peut produire plusieurs milliers de graines par pied, favorisant une dissémination rapide par le vent sur plusieurs kilomètres.

L'HERBE DE LA PAMPA UNE PLANTE INVASIVE INTERDITE EN FRANCE



L'herbe de la pampa (Cortaderia selloana) est une plante invasive interdite en France depuis 2023, dont la présence menace la biodiversité, la santé et la sécurité incendie.

L'herbe de la pampa est une plante herbacée vivace originaire d'Amérique du Sud, appartenant à la famille des Poacées (graminées). Elle peut atteindre 4 m de haut et 2 m de large en touffe, et est dioïque (espèce dont les fleurs unisexuées mâles et femelles sont portées par des pieds différents). Ses plumeaux produisent des milliers de graines, favorisant ainsi une dispersion rapide. Elle colonise les zones intérieures, les terrains abandonnés grâce à une production et une dispersion importante de graines.

Elle concurrence les espèces indigènes, réduit la diversité florale et perturbe les habitats naturels. Sa présence favorise les incendies, son pollen est allergisant, prolongeant la période d'allergies

saisonniers. Elle abrite des coléoptères ravageurs du maïs.

Depuis son introduction pour ses qualités ornementales, l'espèce s'est largement établie sur le territoire hexagonal, notamment le long de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée

RÉGLEMENTATION

Depuis le 2 mars 2023, l'espèce est classée Espèce Exotique Envahissante de niveau 2 (L411-6 Code de l'environnement). Cette classification interdit la production, la vente, l'achat, le transport et l'utilisation de l'herbe de la pampa.

L'arrêté ministériel du 2 mars 2023 précise que toute activité liée à cette plante est prohibée.

Des campagnes de sensibilisation sont menées. Les habitants sont

“
*Un seul pied non maîtrisé
peut suffire à coloniser
durablement
un espace naturel.*



invités à couper les plumeaux rapidement sous 3 semaines, les déposer dans la déchetterie locale (le compostage est proscrit pour éviter la germination) et à signaler les populations.

Les spécimens déjà présents avant l'arrêt peuvent être maintenus sous contrôle strict, mais aucune nouvelle introduction n'est autorisée.

- Coupez les grands plumeaux avant la formation des graines et enveloppez les dans un sac solide.
- Si possible, retirez la touffe entière en évitant de laisser des fragments.
- Ne mettez pas les résidus au compost domestique.
- Ne la multipliez pas, ne l'achetez pas.



Chaque découverte a été retranscrite sur un panneau d'information. Au fil des découvertes, une exposition a ainsi été créée. Elle sera présentée aux parents le mercredi 3 juin.

ÉCOCITOYENNETÉ

MA PLANÈTE, MA VIE : JE LES RESPECTE

> > > > >

Débuté en janvier, un cycle de sensibilisation à l'écocitoyenneté arrive à son apogée au sein de l'Accueil collectif de mineurs « Les Copains d'Abord », avec une exposition organisée par les enfants à destination des parents. Et si les bons gestes venaient cette fois des plus jeunes ? Rendez-vous le 3 juin à l'ACM, 10 rue de Guhermont !

Il se prénomment Alexandre, Olivia, Léna, Milhan, Kelvin, Élixa, Maëlys, Mathis et Isaac ; durant 6 mois ils ont été confrontés aux paramètres environnementaux qui font notre quotidien. Après une présentation animée par Florent, le directeur de la structure municipale, sur le cycle des déchets et de leur valorisation, nos jeunes Arnolphiens ont rencontré les dépanneurs du Répare Café. Avec eux, ils ont découvert, qu'une panne n'est pas une finalité, et qu'il était possible de remettre en état un objet et ainsi d'éviter bon nombre des déchets.

Lors de la visite de l'usine d'incinération d'Ouarville, appelé aussi unité de valorisation énergétique et agroalimentaire, nos jeunes ont découvert que les déchets permettaient de produire de l'électricité et de chauffer une serre. Les enfants ont également été sensibilisés au recyclage des métaux, au traitement des fumées pour préserver les champs environnants et au devenir des déchets ultimes.

Le cycle de l'eau de pluie jusqu'à notre robinet a également été au cœur de cette sensibilisation, avant de découvrir le fonctionnement d'une station d'épuration, le

“

La protection de notre environnement et de nos ressources n'a plus de secrets.

”

travail des bactéries et les dégâts occasionnés par les lingettes jetées dans le réseau des EU*.

Les enfants connaissent aujourd'hui, la bonne gestion de l'eau, pour faire en sorte qu'une famille ne consomme sur l'année que l'équivalent d'une ligne d'eau, plutôt qu'une piscine entière. Une démarche tout autant en faveur de l'environnement que du budget de la famille.

Enfin, la visite d'un entrepôt de tri d'une ressourcerie leur a permis de découvrir les différentes filières, à avoir les jouets, le textile, les meubles et la culture, alimentant

ensuite un circuit de revente de seconde main, mais aussi de recyclage en fonction des matériaux pour les objets jetés définitivement au rebus.

Conjointement avec leurs aînés de l'Espace jeunes, ils ont découvert la possibilité de générer de l'électricité avec une éolienne et des panneaux solaires.

À VENIR EN MAI

Nos jeunes citoyens n'ignorent pas que les petits ruisseaux sont à l'origine des grandes rivières jusqu'à alimenter mers et océans. À ce titre, prochainement l'entrée des avoires sera marquée de ce message « Ici l'eau de pluie rejoint les rivières - Ne rien jeter ». Un message clair, destiné à tous, pour dénoncer le jet de débris par cette voie destinée à l'origine pour n'évacuer que la pluie et trop souvent considérée comme une poubelle.

EXPOSITION

Afin de partager leurs découvertes avec les parents, les enfants ont retranscrit toutes les informations collectées sur des panneaux d'exposition. Les deux derniers en cours de conception mettront en vis-à-vis, une habitation à la consommation sobre pourvue de panneaux solaires, d'un chauffe-eau thermodynamique et d'un récupérateur d'eau et d'une outre dépourvue de ces démarches.

Il n'y a pas à dire, nos jeunes écocitoyens auront plein de choses à faire découvrir aux parents lors de cette exposition, au travers de ces panneaux d'information constitués au fil de leurs découvertes.

N'OUBLIEZ PAS LE RENDEZ-VOUS

Exposition sur les bons gestes de l'écocitoyen : mercredi 3 juin de 16h30 à 18h30 Les Copains d'Abord. Ouvert à tous.

**Les enfants vous expliqueront.*



EXPOSITION

ÉCOCITOYENNETÉ

MA PLANÈTE, MA VIE : JE LES RESPECTE

An illustration of a sustainable garden. In the foreground, three children are sorting through recycling bins (blue, green, yellow) and a brown compost bin. A washing machine and a watering can are nearby. In the background, there are solar panels, wind turbines, and a man pointing towards the landscape. A small stream flows through the garden.

MERCREDI 3 JUN 2026
DE 16H30 À 18H30

Accueil collectif de mineurs « Les Copains d'abord »
10 rue de Guhermont - Saint-Arnoult-en-Yvelines

The logo for Saint-Arnoult en Yvelines, featuring a stylized sun and the text "Saint-Arnoult en Yvelines".

DANS VOTRE SALLE LES PRÉVISIONS POUR MAI



BIOPIC



SCIENCE FICTION



COMÉDIE DRAMATIQUE



COMÉDIE



Téléchargez l'application de votre cinéma sur votre smartphone.



Suivez-nous sur notre chaîne WhatsApp.





Une fois leur fiche complétée, les participants sont invités à la déposer à la médiathèque avant le 31 octobre.

CHALLENGE 2026

30 DÉFIS POUR ÉLARGIR VOS HORIZONS

> > > > >

Et si vous tentiez de changer vos habitudes culturelles ? Du 2 mai au 31 octobre 2026, la médiathèque Les yeux d'Elsa invite ses adhérents à participer à son Challenge 2026, une animation ludique et accessible à tous, conçue pour éveiller la curiosité et favoriser la découverte.

Sortir de sa zone de confort, oser un genre littéraire inconnu, redécouvrir un film en noir et blanc ou encore se laisser surprendre par une œuvre musicale inattendue : tel est l'esprit de ce challenge.

Dès le 2 mai, les participants pourront retirer leur fiche à la médiathèque. Celle-ci comporte 30 défis imaginés par les médiathécaires, à relever librement jusqu'au 31 octobre. Romans, documentaires, revues, films ou musique : toutes les formes de culture sont mises à l'honneur.

Le principe est simple : chacun avance à son rythme, seul ou en famille, en piochant dans les ressources de la médiathèque... mais

aussi chez soi ou même au cinéma. L'objectif n'est pas la performance, mais bien le plaisir de découvrir et de se laisser surprendre.

Au fil des semaines, ce défi devient une véritable invitation à explorer de nouveaux univers, à varier ses lectures et à s'ouvrir à des propositions vers lesquelles on ne serait pas allé spontanément.

Le Challenge 2026 se conclura lors du Salon du livre, organisé le dimanche 15 novembre au Colombier. À cette occasion, un tirage au sort sera effectué parmi les participants ayant relevé le défi. Des cadeaux viendront récompenser les plus curieux !

Alors, prêts à relever le défi ?

“
Une manière originale
de renouveler son regard
sur la culture,
tout en s'amusant.
”

Quand ? Du 2 mai au 31 octobre 2026

Quoi ? 30 défis autour de la culture

Qui ? Tous les adhérents de la médiathèque

Pourquoi ? Pour découvrir, s'amuser et élargir ses horizons

Comment ? Retirer une fiche et la compléter au fil de ses découvertes

Et après ? Déposer sa fiche avant le 31 octobre et participer au tirage au sort lors du Salon du livre

Médiathèque

« Les yeux d'Elsa », Place du Jeu de Paume

01 30 59 38 13

mediatheque@say78.fr / mediatheque.say78.fr

Ouverture :

Mardi : 15h-18h30

Mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h30

Vendredi : 15h-18h30

Samedi : 10h-12h et 14h-17h



MATHILDE ET PIERRE-ANTOINE

ILS FAÇONNENT NOS PAYSAGES

> > > > >

Le dernier agriculteur que comptait la commune, Jean-Louis Seveau, a engrangé sa dernière récolte la saison dernière au profit d'une traite bien méritée. Pour autant, les 193 hectares de terre agricole qu'il cultivait sur Saint-Arnoult-en-Yvelines et Sonchamp sont toujours en production, par l'action conjuguée de Mathilde et Pierre-Antoine Roger, deux jeunes agriculteurs.

Àgés respectivement de 31 ans et 38 ans, Mathilde et Pierre-Antoine Roger sont déjà à la tête de 186 hectares en Eure et Loir, à Brezolles. Il s'agit d'ailleurs plutôt de l'exploitation de Pierre-Antoine, puisque Mathilde ne sera officiellement exploitante agricole que courant juin, après l'obtention de son brevet professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA). Pour autant, Mathilde est déjà officiellement l'exploitante agricole des 193 hectares arnolphiens. Des terres louées à différents propriétaires locaux avec des baux allant de 9 à 18 ans selon les parcelles. Entre formation en cours et gestion de la petite famille, composée aussi de 3 enfants, Pierre-Antoine est donc à l'origine des premiers semis arnolphiens. Mathilde sera à l'œuvre pour la récolte, une fois son diplôme en poche.

Quelles sont les cultures en cours à Saint-Arnoult-en-Yvelines ?

Nous produisons du blé, de l'orge et du colza à destination de la coopérative agricole Île de France Sud, basée à Ablis. Le blé est destiné à devenir de la farine, le colza de l'huile alors que l'orge est un aliment pour le bétail. Pour l'an prochain on envisage la culture du lin à destination cette fois du marché de la semence. Nous alternerons ainsi le jaune du colza avec la couleur bleue de la fleur de lin. Nous contribuerons ainsi à notre manière à agir sur le cadre de vie de la commune.

Quelle agriculture menez-vous ?

Nous sommes en France, on ne peut pas faire n'importe quoi, il y a des règles à respecter et nous les respectons. Nous menons une agriculture raisonnée en total respect des cahiers des charges. Le consommateur peut avoir une totale confiance avec les produits cultivés mais aussi élevés en France. Les mesures sont nombreuses et contrôlées. Ce qui est normal. A contrario, le monde agricole français s'insurge sur les accords de libre-échange mais aussi contre certains produits de nos voisins européens proposés aux consommateurs français. Nos normes sont plus strictes que les normes européennes. Par exemple, si on épand le soir, ce n'est pas pour dissimuler une quelconque opération, mais bel et bien pour protéger les abeilles absentes des fleurs de colza en fin de journée.

Alors que les productions étrangères emploient des produits phytosanitaires interdits en France depuis 15 ans et leurs produits sont importés sur nos étals. Nous incitons les consommateurs à consommer les produits des maraîchers et éleveurs français.

A quels autres défis êtes-vous confrontés pour les années à venir ?

Les aléas climatiques sont de plus en plus nombreux. Entre grêles et sécheresse notre profession est de plus en plus contrainte. Notre travail peut être réduit à néant en l'espace d'une averse ou d'un

“

À la croisée des parcours professionnels et de la vie familiale, le couple cultive bien plus que des terres : un projet de vie.

”

printemps trop sec. Pour autant, notre métier est une vraie passion. Il contribue à nourrir nos concitoyens. C'est un métier d'extérieur au contact de la nature mais aussi de la population. Il n'est pas rare que les passants et promeneurs nous questionnent sur notre travail. On partage volontiers sur ce que nous faisons.

Mathilde, pour quelle raison avoir choisi le métier d'exploitante agricole ?

Il était important pour nous d'avoir une vie familiale coordonnée, basée sur les mêmes rythmes. Nous avons donc opté pour une vie basée sur les rythmes de la nature, entre semis et récoltes. Ainsi nous allons avoir du temps en commun à consacrer à nos enfants, une fois le travail au champ terminé.

Vos deux exploitations sont distantes d'une heure de route. Pourquoi ce choix pour Saint-Arnoult-en-Yvelines ?

Il n'est pas aisé de trouver des terres à cultiver surtout sur une telle surface. Ce n'était pas le cas à proximité de l'exploitation de Pierre-Antoine. La famille de Jean-Louis Seveau et celle de mes beaux-parents se connaissent. Cela a facilité la passation. Si les terres sont en location, nous avons aussi racheté le matériel agricole disponible sur place.

JEUNESSE FORMATION DES FUTURS ANIMATEURS



Le service jeunesse de Saint-Arnoult-en-Yvelines a organisé, courant avril, une session de formation générale au BAFA sur une semaine, en collaboration avec l'AROEVEN, fédération reconnue d'utilité publique.

Parmi les 18 stagiaires présents, 12 étaient originaires de Saint-Arnoult-en-Yvelines ou de communes proches. Quatre d'entre eux sont d'anciens collégiens de la commune : aujourd'hui lycéens, ils ont fréquenté l'Espace Jeunes durant leurs années collège.

« Cela prouve que le travail que nous menons depuis quatre ans à l'Espace Jeunes porte ses fruits

au-delà de nos espérances. Nos actions font même naître des vocations », souligne David Dray, directeur de la structure municipale.

Cette collaboration entre la commune et l'AROEVEN s'est également traduite par une réduction de 80 € sur le coût de la formation pour chaque jeune arnolphiens.

Pour devenir animateur, les stagiaires devront compléter cette formation générale par 14 jours de stage pratique dans une structure d'accueil collectif de mineurs, avant de suivre une session d'approfondissement.

Au cours des quatre dernières années, la commune a ainsi proposé trois sessions de formation générale et une session d'approfondissement, en fonction des besoins des jeunes du territoire. Les stagiaires peuvent également effectuer leur stage pratique au sein des structures municipales.

Cette initiative constitue un bel exemple de coopération locale en faveur de la formation et de l'engagement des jeunes du territoire.

SORTIE NOS AÎNÉS SUR LA SEINE



La sortie annuelle offerte par le CCAS à nos aînés de 70 ans et plus, les mènera le jeudi 21 mai sur la Seine pour un déjeuner croisière. Lieu d'embarquement et de débarquement : Conflans Sainte-Honorine.

La sortie est limitée à 60 personnes sur inscription auprès du CCAS, du mardi 5 au vendredi 14 mai.

Départ en bus place Jean Moulin le jeudi 21 mai à 10h. Retour sur Saint-Arnoult-en-Yvelines vers 18h.

DROIT DANS LES YEUX

De combien les impôts locaux ont-ils réellement augmenté à Saint-Arnoult-en-Yvelines au cours des dix dernières années ?

L'impression d'augmentation de la taxe foncière est souvent liée à la réforme de 2021 : le taux départemental des Yvelines (18,08 %) a été intégré au taux communal. Cette mesure résulte de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, prévue par l'article 16 de la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020. Elle a entraîné le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) aux communes.

Si votre taux affiché a augmenté précisément de ce montant à l'époque, il s'agit donc d'une opéra-

tion comptable neutre, sans hausse réelle décidée par la municipalité.

La hausse réelle entre 2022 et 2023 est la suivante : la commune a augmenté son taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) de 2 points en 2022, puis de 2 points en 2023, pour atteindre 30,09 %.

Depuis lors, les taux n'ont pas évolué. Pour 2026, et pour la troisième année consécutive, le conseil municipal a voté le maintien des taux à l'identique : aucune hausse n'est donc prévue pour les contribuables.

Pourquoi vos impôts peuvent-ils

augmenter sans hausse de taux ?

La commune maîtrise uniquement le taux. En revanche, l'État revalorise chaque année les bases cadastrales, conformément à l'article 1518 bis du Code général des impôts, qui prévoit une actualisation automatique des valeurs locatives en fonction de l'inflation (indice des prix à la consommation harmonisé).

En 2026, toute évolution du montant perçu sera donc uniquement le résultat de cette revalorisation nationale automatique, et non d'une hausse décidée localement.



FÊTE DE LA MUSIQUE

DIMANCHE 21 JUIN 2026
PLACE JEAN MOULIN

DÈS 15H



*Saint-Arnoult
en Yvelines*

DES QUESTIONS ? DES RÉPONSES

La municipalité répond à vos questions.
Celles-ci peuvent être posées via l'application illiwap.

> > > > >

Rue Jean Moulin, un trou important de 30 cm de diamètre et presque 10 cm de profondeur mérite une intervention rapide car la zone est très circulée (voitures, camions, cyclistes et trottinettes).

Réponse : Les services techniques de la commune sont intervenus pour remédier à cette situation. Le trou a été rebouché avec du bitume.



Dans le parc de l'Aleu, j'ai constaté que 2 arbres (au moins) avaient été marqués d'une croix orange. Pour quelle raison ?

Réponse : Il s'agit juste d'un marquage pour préparer l'implantation de panneaux d'information pour un sentier pédagogique sur les arbres.

L'hôtel à insectes des rues du Cheval Bardé et du Porc-Épic a été renversé par le vent.

Réponse : Les agents du service des espaces verts sont intervenus pour le repositionner.



On m'a conseillé de me mettre en contact avec la mairie afin de connaître les éventuelles prochaines dates de collecte d'amiante. J'ai une douzaine de plaques ondulées sur le toit de mon garage. Pourriez-vous me donner la marche à suivre ?

Réponse : La collecte d'amiante organisée en octobre 2025 à la déchèterie l'a été par le SITREVA. Une prochaine collecte sera bien organisée, mais ni la date, ni le lieu ne sont connus.



Au fil des semaines, la commune poursuit ses interventions sur l'espace public afin d'améliorer la sécurité, la circulation et le cadre de vie des habitants. Qu'il s'agisse de renforcer la signalisation routière, d'adapter les règles de priorité, de sécuriser certains axes ou encore d'assurer l'entretien des espaces naturels, ces actions répondent à des besoins concrets du quotidien.



Signalisation

Engagée depuis le mois de mars, la rénovation, voire le remplacement de la signalisation routière se poursuit sur l'ensemble de la commune.



Coulée verte

Les marques présentes sur les arbres n'ont eu d'utilité que l'élaboration d'un plan des lieux. Il n'est pas envisagé de les abattre.



Priorités

Le sens des priorités a été modifié au carrefour des rues des Amorteaux, de l'Isles et de l'Aleu, afin d'améliorer la lisibilité et la sécurité des circulations.



Signalisation renforcée

Un panneau « sens interdit » à haute visibilité a été installé à l'entrée de la rue des Remparts, depuis la rue de Poupinel.

Chutes d'arbres

Le 25 mars, le vent a fait chuter un arbre dans le parc Arsonneau et un second provenant d'une propriété privée rue de Nuisement.



Rue de la Charronnerie

La mairie a installé des potelets de type « J11 » interdisant ainsi le stationnement devant les habitations.

SORTIR

LOISIRS, SPECTACLES, ETC.



LES RENDEZ-VOUS DE SAINT ARNOULT RANDONNÉE



Randonnée classique chaque mardi après-midi et dimanche toute la journée ainsi qu'une randonnée douce le vendredi matin ou après-midi et une randonnée santé le samedi matin. Marches nordiques et d'endurance sont programmées certains jeudis après-midi et samedis matin.

Infos : saint-arnoult-rando.fr

Planning des sorties : saint-arnoult-rando.fr/marche-dessai

CONTACT : GILLES AU 06 87 01 55 12 - CONTACT@SAINT-ARNOULT-RANDO.FR



SAMEDI 2 MAI

PERMANENCE LITIGE UFC-QUE CHOISIR

Conseils sur la gestion des litiges de consommation.

Inscription :

rambouillet.ufcquechoisir.fr cliquer sur le bouton orange « Prendre Rendez-vous ».

Gratuit.

DE 9H À 11H

MERCREDI 6 MAI

L'HEURE DES HISTOIRES

Les bibliothécaires vous invitent à vivre un moment de détente en écoutant d'incroyables histoires : albums, contes, comptines sont de la partie en fonction de leurs envies.

MÉDIATHÈQUE

DE 10H30 À 11H

JEUDI 21 MAI

LES RENCONTRES DE LA MÉDIATHÈQUE

Pour le plaisir de se retrouver le temps d'un moment convivial, pour échanger quelques mots et quelques idées de lectures autour d'un café ou d'un thé... une activité différente est proposée chaque mois : dictée, jeux de société, atelier créatif, café littéraire...

En partenariat avec le CCAS de la ville.

MÉDIATHÈQUE

DE 15H À 16H30

SUR INSCRIPTION : 01 30 59 38 13

DIMANCHE 24 MAI

CONCOURS DE PÊCHE

Marathon du blanc. Par Les Amis de l'Hameçon.

ÉTANG DE L'ALEU

DE 8H À 18H

TARIF : 15H

AMISDELHAMECONSTA@GMAIL.COM

TÉL. : 06 89 13 91 79

DU VENDREDI 1^{ER} MAI AU DIMANCHE 31 MAI

EXPOSITION COLLECTIVE RENAUD

Mêlant l'art des formes et des couleurs à celui des mots et des sons, plus d'une trentaine d'artistes contemporains s'emparent des chansons de Renaud pour célébrer ses cinquante ans de carrière. « Écoutez-voir », disait Elsa Triolet !

MAISON ELSA TRIOLET-ARAGON

14H

TARIF : 7€

TÉL : 01 30 41 20 15

INFO@MAISON-TRIOLET-ARAGON.COM

VENDREDI 8 MAI

CÉRÉMONIE DE LA VICTOIRE DE 1945

Organisée par l'ASAMC au Monument aux Morts.

CIMETIÈRE

11H



SAMEDI 23 MAI

FINISSAGE / CONCERT RENAUD ET SES INVITÉS

- Dès 18h : accès à l'exposition (finissage)

Mêlant l'art des formes et des couleurs à celui des mots et des sons, plus d'une trentaine d'artistes contemporains s'emparent des chansons de Renaud pour célébrer ses cinquante ans de carrière. « Écoutez-voir », disait Elsa Triolet !

Découvrez cette exposition qui rend hommage à l'univers du chanteur à travers des œuvres aussi variées que les univers des artistes qui exposent.

- 20h : concert debout (bal parquet)

Concert multi-artistes imaginé spécialement pour le finissage de l'exposition.

Une offre de petite restauration sera disponible tout au long de la soirée.

MAISON ELSA TRIOLET-ARAGON

DE 18H À 23H

TARIF : 20€ SUR INSCRIPTION

TÉL : 01 30 41 20 15

INFO@MAISON-TRIOLET-ARAGON.COM

MARDI 26 MAI

BB LECTEURS

Animation d'éveil culturel à travers le livre destinée aux enfants de 0 à 3 ans. Elle sensibilise et familiarise l'enfant au livre, en l'aidant à développer son langage, sa curiosité, son imagination et son écoute.

MÉDIATHÈQUE

9H15 ET 10H30

SAMEDI 30 MAI

POÉSIE DANS LA VILLE

Inauguration au Colombier de la fresque permanente réalisée par les enfants des écoles élémentaires et de l'accueil de loisirs, Les Copains d'Abord. Une action conjointement menée par la Maison Elsa Triolet-Aragon et la commune sur le thème : « Je dis la Paix ». Un sentier éphémère sera également tracé depuis la place du Jeu de Paume jusqu'à la salle des fêtes.

INAUGURATION AU COLOMBIER

MERCREDI 6 MAI

MUSÉE DU CIRQUE ET DE L'ILLUSION

Le musée du cirque et de l'illusion est un musée français consacré au cirque et à la prestidigitation situé dans le département du Loiret.

Départ avec les Amis de Saint-Arnoult pour une journée au Musée du Cirque et de l'Illusion de Dampierre en Burly.

8H45

INFORMATIONS ET RÉSERVATION

AU 06 74 65 14 31

TARIFS : ADHÉRENTS 79 €

NON ADHÉRENTS 89 €

MERCREDI 20 MAI

L'HEURE DES HISTOIRES

Les bibliothécaires vous invitent à vivre un moment de détente en écoutant d'incroyables histoires : albums, contes, comptines sont de la partie en fonction de leurs envies.

MÉDIATHÈQUE

10H30 À 11H

SÉJOUR D'ÉTÉ
EN ROUTE VERS LA NATURE
ET L'AVENTURE !
DU 6 AU 10 JUILLET 2026
- DE 9 À 12 ANS -
RÉSERVÉ AUX ARNOLPHIENS

LA MAISON DES ESPACES NATURELS À ECLUZELLES (28)

Optimiste, équitation, piscine, accrobranche, animations nature, VTT, veillées et bien plus...

SÉJOUR LIMITÉ À 20 PLACES

Renseignements et inscriptions
06 65 15 01 62
 Le mercredi 13 mai de 17h à 18h30
 au centre de loisirs « Les Copains d'abord »

376€

SAMEDI 30 MAI
RANDONNÉES

- 10h : randonnée santé de 5 km
 - 13h : deux boucles de 12,5 km de marche d'endurance Audax
 - 14h : randonnée jeunesse de 5 km avec lecture de carte, utilisation de la boussole et d'une application de randonnée

DÉPARTS : SALLE VICTOR HUGO
DE 10H À 16H

SAMEDI 30 MAI
BB LECTEURS

Animation d'éveil culturel à travers le livre destinée aux enfants de 0 à 3 ans.

MÉDIATHÈQUE
10H30

SAMEDI 30 MAI
INITIATION
ET DÉMONSTRATION
DE QI GONG
ET TAÏ CHI CHUAN

Par L'Atelier du Yin Yang 78 (LADYY78). Gratuit.

PLACE JEAN MOULIN
DE 11H À 12H30
PATRICE.SOUCHARD@GMAIL.COM
TÉL. : 06 98 84 42 80

SAMEDI 30 MAI
RÉPARE CAFÉ

Par l'association Ressources&Vous. Le principe est simple : vous apportez un ou plusieurs objets en panne et un bénévole réparateur cherchera avec vous la ou les raisons de la panne et vous aidera à le/les réparer. Gratuit.

SALLE PAUL VERLAINE
DE 14H À 17H
RESSOURCEETVOUS.ORG

MERCREDI 3 JUIN
L'HEURE
DES HISTOIRES

Les bibliothécaires vous invitent à vivre un moment de détente en écoutant d'incroyables histoires : albums, contes, comptines sont de la partie en fonction de leurs envies.

MÉDIATHÈQUE
DE 10H30 À 11H

Exposition collective

RENAUD

Du 1^{er} au 31 mai 2026

REN'ART



EXPOSITION

DES MOTS
ET DES IMAGES

RENAUD
À LA MAISON TRIOLET

La Maison Elsa Triolet-Aragon accueille, du 1^{er} au 31 mai, une exposition originale et engagée consacrée à Renaud, à l'occasion de ses cinquante ans de carrière.

Cette exposition réunit plus d'une trentaine d'artistes contemporains qui revisitent l'univers du chanteur. À travers leurs œuvres, ils mêlent formes, couleurs et inspirations pour faire résonner autrement les textes et les chansons de Renaud, figure majeure de la chanson française.

Peintres, street-artistes et plasticiens, parmi lesquels Jef Aérosol, C215, Robert Combas ou encore Ernest Pignon-Ernest, proposent ainsi un regard sensible et multiple sur une œuvre marquée par l'engagement, l'émotion et l'irrévérence.

Un rendez-vous à ne pas manquer

Le finissage se tiendra le samedi 23 mai, en présence de Renaud lui-même. Un concert exceptionnel (déjà complet) sera donné avec sur scène musiciens et amis, pour une soirée placée sous le signe du partage et de la surprise.

Tous les jours de 14h à 18h (week-ends compris)



Toutes les infos sur le site de la Maison Elsa Triolet-Aragon



NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

SAMEDI 23 MAI DE LA TOMBÉE DE LA NUIT, À MINUIT...

La Nuit européenne des musées 2026 est une manifestation culturelle paneuropéenne prévue le samedi 23 mai 2026. Durant cette soirée, des milliers de musées en France et dans une trentaine de pays ouvrent gratuitement leurs portes, proposant une expérience nocturne unique autour des arts, du patrimoine et de la découverte ludique. L'événement est organisé par le Ministère de la Culture, sous le patronage du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOM.

En détails :

Date : samedi 23 mai 2026
Participation : environ 3 000 musées dans 30 pays

Accès : gratuit, de la tombée de la nuit à minuit

Organisateur : Ministère de la Culture (France)

Dispositif associé : « La classe, l'œuvre ! » (depuis 2013)



Découvrez les musées proches de chez vous.



LE PETIT ARNOLPHIEN

TA VILLE, TON JEU !

DÉCOUVRE SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES EN T'AMUSANT

LABYRINTHE

AIDE SAINTE SCARIBERGE À RETROUVER SON CHEMIN !

Mais qui était Sainte Scariberge ? (1)

Moulin de Villeneuve
(Maison Elsa Triolet-Aragon)

MOTS MÊLÉS

CACHE-CACHE MOTS DANS LA VILLE

R	L	A	L	E	U	A	S	I	S
A	M	L	I	M	A	R	C	H	E
S	A	U	P	A	L	N	U	G	S
V	I	T	A	Y	M	O	A	V	E
E	R	T	R	I	O	L	E	T	G
H	I	V	C	V	U	P	N	O	L
S	E	L	E	O	M	H	Y	L	I
A	C	Y	V	E	L	I	N	E	S
U	N	G	R	I	E	E	P	H	E
P	M	O	U	L	I	N	C	A	G

ARNOLPHIEN
YVELINES
TRIOLET

MOULIN
PARC
EGLISE

MARCHE
MAIRIE
ALEU

Retrouve les mots cachés dans la grille, horizontalement ou verticalement !

(1) Léopold de Saint Arnoul

NUMÉROS UTILES

CPAM	36 46
Canicule info service	08 00 06 66 66
Conseil énergie RT78	01 83 75 06 05
Gendarmerie	01 61 08 32 30
Police secours	17
Pompiers	18
SAMU / SMUR	15
SAMU Social	115
Hôpital Dourdan	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
FIL santé jeunes	22 24
Personnes âgées maltraitées	39 77
SOS médecin	36 24
Urgence pour sourds et malentendants	114
Violences conjugales	39 19
SNCF	36 35
SICTOM n° Vert	08 00 49 50 61
Saint Arnoult Funéraire 24h/24 et 7j/7	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde :	
- en journée : monpharmacien-idf.fr	
- de nuit : 17	

Déchèterie

Route départementale 988, route d'Ablis

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, vendredi et samedi :

9h à 12h45 et 14h à 17h45

Dimanche : 9h à 12h45

Mercredi et jeudi : Fermé

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610

78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex

Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr

Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h

Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30

Mercredi et vendredi :

8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Samedi : 8h30 à 12h30

Police Municipale 01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume

78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines

Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30

ÉTAT CIVIL

Nos nouveau-nés

Milan TOMIC, le 5 avril 2026

Ils se sont pacsés

Amélie HEUDE et Antoine DREANO, le 4 avril 2026

Ils nous ont quittés

Pierre MÉTAIS, le 16 janvier 2026



CIMETIÈRE

CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON

Un état des lieux a récemment été réalisé dans le cimetière communal. Celui-ci a mis en évidence un nombre important de concessions n'étant plus entretenues par les familles.

Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence des lieux, il apparaît nécessaire d'engager une procédure de reprise des concessions en état d'abandon, conformément aux articles L.2223-17 et L.2223-18 du Code général des collectivités territoriales.

Une liste des concessions concernées par cette procédure est tenue à la disposition du public à l'entrée du cimetière ainsi qu'à l'accueil de la mairie.

The background of the poster is a vibrant, sunny scene of a town square during a festival. In the foreground, a large, colorful inflatable slide with a dragon head at the top is the centerpiece. To its right, there's a colorful archway and a mascot character. Further right, a food stand with a red and white striped awning is visible. In the background, a large stone church with a tall tower and several houses with red-tiled roofs are visible under a blue sky with scattered clouds. Festive string lights and bunting flags are strung across the scene.

FÊTE DE LA VILLE



Samedi 30 mai 2026

PLACE JEAN MOULIN / PARC ARSONNEAU / LE COLOMBIER

DE 10H À 18H

**STRUCTURES GONFLABLES, DUPLO, PONEYS, LEGO...
MARCHÉ ARTISANAL ET GASTRONOMIQUE
STANDS DES ASSOCIATIONS, RESTAURATION**